

MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

TOUT DÉPEND DE TOI

Depuis le 5 décembre, une mobilisation sociale historique est enclenchée déjouant toutes les stratégies de division. Les 5, 10 et 17 décembre, l'encadrement, les jeunes, les salarié·e·s du privé étaient nombreux dans les cortèges. Les salarié·e·s des régimes spéciaux entament pour certains leur deuxième mois de grève et refusent que les jeunes soient sacrifiés. L'unité syndicale s'élargit, la CFE-CGC rejoint l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires.

Signe de la détermination, l'intersyndicale appelle à manifester et à faire grève ce jeudi 9 janvier, puis à la reconduire le vendredi 10 et à manifester le samedi 11.

Les jours que nous allons vivre sont décisifs. Ingés, cadres et professions intermédiaires, nous sommes nombreux et nombreuses à être sympathisants mais à ne pas faire grève ou ne pas manifester, du fait des pressions managériales, de la charge de travail ou parfois aussi car nous avons le sentiment que l'histoire est déjà écrite sans nous.

Le 9 janvier et les jours suivants, l'histoire dépendra de nous. Si la mobilisation s'élargit le gouvernement sera contraint de reculer et de retirer sa réforme.

Sinon au mieux, il se limitera à des négociations sectorielles avec les professions les plus mobilisées.

Le privé et l'encadrement paieraient au prix fort une réforme qui grave dans le marbre le recul de l'âge de départ et la baisse des pensions.

Conséquence : nous serions renvoyé.e.s pieds et poings liés à l'épargne retraite sans aucune garantie de restitution du capital épargné ! Banquiers et assureurs se frottent les mains...

La CGT refuse d'en rester au statu quo. La question du financement de notre système de retraite est centrale, pour cela, nous faisons de nombreuses propositions, et notamment d'augmenter les cotisations de façon modérée (10 € par mois dont 6 à la charge de l'employeur pour un salaire de référence de 2500 €). Ceci permettrait d'assurer une retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire et de prendre en compte les années d'étude.

La victoire est à portée de main. Elle dépend de l'élargissement de la mobilisation. Soyons chacune et chacun au rendez-vous.

Né·e avant 1975
pas concerné·e

FAUX !

Ils subiront un report de l'âge de départ (âge pivot) et une baisse du niveau de leur pension.

Le niveau des retraites
sera garanti

FAUX !

Elles seront amenées à baisser mécaniquement à cause de la règle d'or.

Des mesures
correctives
pour les Femmes

FAUX !

La majoration de 8 trimestres (4 dans le public) par enfant et la bonification de 10 % pour 3 enfants disparaissent.

L'âge moyen de
départ en retraite
est de 64 ans

FAUX !

Il est de 62 ans (en intégrant la pénibilité et les carrières longues) et 1 salarié sur 2 n'est plus en activité quand il liquide sa retraite.

Nouvelles garanties
pour prendre en
compte la pénibilité

FAUX !

Par exemple, les infirmières en catégorie active partent aujourd'hui 5 ans plus tôt, demain elles partiront que 2 ans plus tôt.

Le système
proposé est
plus juste

FAUX !

La pension sera calculé sur le salaire moyen de carrière : mécaniquement ceux qui ont une carrière ascendante seront encore plus pénalisés.

Renforcement
des solidarités
intergénération-
nelles

FAUX !

Les générations qui entreront en activité après 2022 seront les plus pénalisées.

La France ne va pas sur la
capitalisation des retraites

FAUX !

En excluant 10 % des cadres (ceux qui gagnent plus de 7 000 € net) ils les obligent à capitaliser dans les banques ou assurances.

**NE LAISSONS
PAS PASSER
CETTE
RÉFORME !**



ugict.cgt.fr/se-syndiquer

